**VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UN ACTEUR HOSPITALIER MAJEUR DANS LA PRISE EN CHARGE EN PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES ?**

Le [Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences](http://www.ghu-paris.fr/fr/2019-ght-devient-ghu-paris/) est né le 1er janvier 2019 des rapprochements des hôpitaux Sainte-Anne, Maison Blanche et Perray-Vaucluse. Leader dans le soin, l’enseignement et la recherche portant sur les maladies mentales et le système nerveux, le GHU Paris emploie 5600 hospitaliers répartis dans 100 sites parisiens, ainsi que des unités à dimension médico-sociale dans le 91 et le 93.

Le GHU Paris assure la prise en charge de proximité, de recours et de spécialité des Parisiens dans toutes les disciplines associées à la santé mentale et au cerveau au sein de 170 structures réparties dans la capitale. [2 ‘ chrono pour connaître le GHU Paris en images animées](https://vimeo.com/307689792)

[www.ghu-paris.fr](http://www.ghu-paris.fr) / Linkedn [Ghu Paris](https://www.linkedin.com/company/ghu-paris/) / Twitter @GhuParis

**Siège** : Site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris

|  |  |
| --- | --- |
| **Temps de travail** | Temps plein |
| **Statut** | Assistant de service social - Fonction Publique Hospitalière |
| **Grade** | Assistant Socio-éducatif |
| **Intitulé du poste** | Assistant de Service Social en service de psychiatrie adulte |
| **Lieux de travail** | Unité hospitalo-universitaire site de Sainte Anne – 1 rue Cabanis 75014 Paris / métro : Glacière, ligne 6 |
| **Organisation du travail** | Du lundi au vendredi / service intra-hospitalier |
| **Horaires** | De jour, sur la base de 7H30 /jour / 9H00 – 16H30 |
| **Spécificités liées à la fonction** |  |
| **Poste à pourvoir à compter du** | 12/10/20 |
| **Candidatures à adresser** | [ce.robin@ghu-paris.fr](mailto:ce.robin@ghu-paris.fr) |

**DESCRIPTION DE LA DIRECTION**

**Liaisons hiérarchiques :**

Coordination de l’action sociale et éducative, cadre socio-éducatif

**Liaisons fonctionnelles :**

Médecin chef de pôle, médecin chef de service, cadre supérieur de pôle, cadre de santé

**DESCRIPTION DE L’UNITE :**

L’unité hospitalo-universitaire comprend un service intra-hospitalier de 20 lits pour des hospitalisations programmées, une unité de semaine de 20 lits et un service de consultations/évaluations

Au sein des consultations universitaires : un centre d’évaluation des pathologies résistantes, une unité thérapies cognitivo-comportementales, un centre ressources en remédiation cognitive et de réhabilitation psycho-sociale.

**DESCRIPTION DU POSTE :**

L’assistant de service social accompagne le public concerné par les consultations, lors de l’hospitalisation et en post-hospitalisation. Il collabore avec le service intra-hospitalier du secteur et de l’unité protégée.

Il aide au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie. Il mène des interventions susceptibles de prévenir ou de surmonter des difficultés. Il agit avec les personnes, familles, groupes afin d’améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, familial, économique, culturel et professionnel.

**MISSIONS**

* **Accompagnement de la personne dans le respect et en appui de son projet thérapeutique**:
* Accueillir, conseiller, orienter et soutenir les patients et leur famille, par la tenue d’entretiens sociaux et/ou médico-sociaux, de groupes, par la réalisation de visites à domicile, de synthèses partenariales.
* Evaluer et analyser la situation psycho-sociale, prise en compte des conséquences de la pathologie psychique, de l’environnement social, familial et professionnel de la personne accompagnée.
* Contribuer à l’élaboration du projet thérapeutique en étant force de proposition auprès de l’équipe médicale, soignante et éducative en transmettant les éléments pertinents de la situation sociale.
* Accompagner le patient et sa famille dans la sollicitation des dispositifs de l’action sociale et médico-sociale en lien avec son parcours de vie et de santé.
* Prévenir les situations de rupture en facilitant l’accès et le maintien des droits sociaux : couverture sociale, hébergement / logement, ressources, droit du travail et de la famille etc.
* Réaliser des actions de prévention et de protection en direction des majeurs vulnérables et collaborer avec les mandataires judiciaires dans l’intérêt du patient.
* Préparer la sortie du patient en sécurisant les conditions de son retour à domicile ou d’un placement en établissement (FAM/MAS, EHPAD…) en lien avec l’équipe soignante et la famille.
* Sécuriser l’accès aux soins des patients en s’assurant de l’ouverture de droit à une protection sociale (AME, PUMA, CSS) en lien avec le service des admissions et avec la Pass-psy.
* Assurer la continuité et la poursuite de l’accompagnement social selon la règle de la référence et de la collaboration avec l’équipe éducative.
* Assurer la traçabilité du suivi et des démarches sociales dans le dossier informatisé patient (Logiciel Cortexte) et relever son activité.
* Entretenir une veille juridique et sociale en se saisissant des formations proposées, des groupes de travail et de la filière socio-éducative et en participant aux journées partenariales.
* Accueillir et tutorer des stagiaires assistant(e) de service social.
* **Participation institutionnelle** :
* Participation à l’animation et au développement du partenariat et des réseaux.
* Participation à l’élaboration du projet de pôle et à la vie institutionnelle du service.
* Participation aux espaces et aux groupes transversaux de la filière socio-éducative.

**PROFIL**

Diplôme d’état d’assistant de service social exigé (DEASS). Formations complémentaires en psychiatrie adulte/handicap psychique appréciées.

* Obligations professionnelles :
* Obligation de se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l’établissement.
* Obligation de porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail et de respecter les règles d’hygiène en vigueur.
* Obligation de servir : exercice personnel et exclusif des fonctions.
* Obligations à l’égard de l’administration : discrétion professionnelle, moralité, dignité, réserve et neutralité.
* Obligation à l’égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.
* Savoir-faire :
* Savoir mener des actions dans le cadre d'une démarche éthique, déontologique et partenariale.
* Capacité à travailler en équipe pluri-professionnelle et à présenter les spécificités de sa fonction.
* Qualités relationnelles et sens de l’organisation : capacités à prioriser son travail.
* Capacité à communiquer en équipe et à se positionner
* Connaissance de la législation sociale : bonne connaissance des institutions et des dispositifs dans le champ du handicap psychique et de l’accès aux soins.
* Aisance rédactionnelle : capacité à structurer ses écrits professionnels.
* Savoir être :
* Qualités relationnelles et d’écoute, sens de la communication
* Capacités d’adaptation et d’autonomie
* Intérêt pour le champ de la psychiatrie aux différents âges de la vie (adolescence, adulte, adulte âgé)

**CONTACT : Coordination de l’Action Sociale et Educative**

Alexis LEREUILLE 1, rue Cabanis 75014 Paris / Secrétariat : 01 45 65 71 91 / ligne directe : 01 45 65 74 58